collège George Sand
académie Grenoble

Inscription au dispositif « Cap réussite »

3ème

DEUXIEME TRIMESTRE 202/62027
(04/01/2027 au 09/04/2027)

L'objectif du dispositif est de proposer aux élèves identifiés par les équipes pédagogiques, un temps d'étude accompagnée en dehors des heures de classe.

Il ne s'agit pas d'y faire tout son travail personnel, mais de bénéficier d'un cadre propice pour les réaliser en partie ou revenir sur les points d'une leçon non maîtrisée.

Ce temps de travail offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie, apporter une aide méthodologique et soutenir les progrès des élèves.

Les élèves bénéficiaires :

- Il s'agit d'élèves volontaires dont les parents valident l'inscription proposée par l'équipe pédagogique,
- Les élèves concernés doivent comprendre la nécessité et l'intérêt d'adhérer au dispositif « Cap réussite »,
- Leur attitude devra être studieuse et respectueuse pour permettre une ambiance de travail,
- Après inscription, leur présence est obligatoire jusqu'à ce qu'un point soit fait par avec les équipes,
- Leur cahier de texte doit être tenu à jour.

Modalités de mise en œuvre au collège :

- Le dispositif est encadré par des professeurs,
- Les élèves sont répartis par groupe d'effectif réduit,
- Lors des séances, les élèves devront s'organiser pour apporter le matériel dont ils auront besoin.

✂……..……..…

Coupon réponse à remettre **à la vie scolaire dès lundi** 04/01/2027

Inscription au Dispositif « Cap réussite »
DEUXIEME **TRIMESTRE 2026/2027**
(04/01/2027 au 09/04/2027)

NOM et Prénom : Classe :

☐ Je souhaite inscrire mon enfant au dispositif « Cap réussite » qui aura lieu

- ☐ **Les jeudis 12h35 – 13h20**
- ☐ **Les vendredis 12h35 – 13h20**
- ☐ **Les jeudis ET vendredis 12h35 – 13h20**

Date : Signature du responsable légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

collège George Sand
académie Grenoble

Inscription au dispositif « Cap réussite »

3ème

DEUXIEME TRIMESTRE 2026/2027
(04/01/2027 au 09/04/2027)

L'objectif du dispositif est de proposer aux élèves identifiés par les équipes pédagogiques, un temps d'étude accompagnée en dehors des heures de classe.

Il ne s'agit pas d'y faire tout son travail personnel, mais de bénéficier d'un cadre propice pour les réaliser en partie ou revenir sur les points d'une leçon non maîtrisée.

Ce temps de travail offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie, apporter une aide méthodologique et soutenir les progrès des élèves.

Les élèves bénéficiaires :

- Il s'agit d'élèves volontaires dont les parents valident l'inscription proposée par l'équipe pédagogique,
- Les élèves concernés doivent comprendre la nécessité et l'intérêt d'adhérer au dispositif « Cap réussite »,
- Leur attitude devra être studieuse et respectueuse pour permettre une ambiance de travail,
- Après inscription, leur présence est obligatoire jusqu'à ce qu'un point soit fait par avec les équipes,
- Leur cahier de texte doit être tenu à jour.

Modalités de mise en œuvre au collège :

- Le dispositif est encadré par des professeurs,
- Les élèves sont répartis par groupe d'effectif réduit,
- Lors des séances, les élèves devront s'organiser pour apporter le matériel dont ils auront besoin.

✂……..……..…

Coupon réponse à remettre **à la vie scolaire dès lundi** 04/01/2027

Inscription au Dispositif « Cap réussite »
DEUXIEME **TRIMESTRE 2026/2027**
(04/01/2027 au 09/04/2027)

NOM et Prénom : Classe :

☐ Je souhaite inscrire mon enfant au dispositif « Cap réussite » qui aura lieu

- ☐ **Les jeudis 12h35 – 13h20**
- ☐ **Les vendredis 12h35 – 13h20**
- ☐ **Les jeudis ET vendredis 12h35 – 13h20**

Date : Signature du responsable légal
(précédée de la mention « lu et approuvé »)